**Liste de contrôle des décisions et dispositions clés lors de la création d’un projet pilote TM**

**But de l’outil**

Cet outil décrit les principales décisions et dispositions qui peuvent être utiles lors de la planification d’un projet pilote. Il fournit une liste de contrôle des décisions clés telles que la définition de la portée du projet pilote, l’établissement de l’objectif, le choix de la direction générale, ainsi que des dispositions générales concernant d’autres questions de conception et de planification, y compris la réalisabilité et la configuration opérationnelle.

Un projet pilote de TM est une intervention de TM à petite échelle qui correspond aux besoins réels tout en maintenant une attention consciente sur l’élément d’apprentissage, comme les systèmes de test, les procédures, les outils et les capacités. Le projet pilote devra donc effectuer les étapes nécessaires du cycle du projet TM (évaluation, analyse des réponses, mise en place et mise en œuvre, S&E), le cas échéant. Cependant, certaines décisions clés en matière de portée et de conception peuvent être prises à l’avance pour assurer la focalisation sur l’apprentissage. Les documents à consulter lors de l’utilisation de la liste de contrôle comprennent la [*ligne de base externe de l’analyse des TM pour l’analyse pré-crise*](https://cash-hub.org/wp-content/uploads/sites/3/2024/11/1.3.f-Baseline-externe-des-TM-pour-lanalyse-davant-crise-Format-de-rapport.docx)*,* les documents clés de la SN ou de la réponse aux mouvements (p. ex. représentants des branches, DREF, appels aux dons), les données du gouvernement et de l’ONU, les rapports du CWG, ainsi que la connaissance de la SN de la région.

L’utilisation de la liste de contrôle pour définir le projet pilote TM peut être appliquée soit comme un exercice sur table, soit dans le cadre d’une visite de délimitation de la portée d’un secteur ou d’une succursale, s’il y a un emplacement provisoire à l’esprit. Une visite de cadrage pourrait également être l’occasion de rencontrer les dirigeants locaux et communautaires pour évaluer l’acceptation du projet pilote et organiser des groupes de discussion pour déterminer les critères de sélection préliminaires et calculer la valeur de transfert, afin d’appuyer la proposition.

Vous trouverez ci-dessous quelques étapes clés et dispositions à prendre en compte lors de la planification d’un projet pilote TM :

1. Définition de la portée du travail

Réponse/profil en cas de catastrophe

* Y a-t-il une catastrophe récente ou récurrente à laquelle le projet pilote peut répondre ? Sinon, y a-t-il un problème chronique à plus long terme qui peut être abordé ? (p. ex. insécurité alimentaire, pauvreté)
* La catastrophe fait-elle l’objet d’un appel d’urgence continu qui peut servir pour le projet pilote (c’est-à-dire pour l’analyse de la situation et de la réponse) ?
* Si le pilote doit intervenir en cas de catastrophe récurrente, est-il probable qu’il dispose d’un DREF qui pourra servir à ce stade ?

Position géographique

* Le projet pilote sera-t-il mis en œuvre à un seul site (p. ex., une ville ou une zone urbaine) ou dans plusieurs régions ?
* Existe-t-il un deuxième ou un troisième site touché qui a également besoin d’aide et qui peut être abordé dans le cadre d’un projet pilote de suivi?
* Le site en question est-il déjà connu de la succursale par le biais de la programmation existante ou est-il nouveau ?
* Existe-t-il des relations existantes entre la succursale/le siège social et les autorités locales à la zone prévue ?
* Si ce n’est pas le cas, demandez-vous s’il sera possible d’établir une relation initiale à temps pour le début du projet pilote, afin d’assurer l’acceptation.

Objectif du projet pilote

* L’objectif du projet pilote sera spécifique au contexte et, en plus de tester les processus, les systèmes et les outils de TM, il pourrait également s’agir d’une combinaison des éléments suivants :
	+ Test d’un nouveau PSF et des méthodes de travail
	+ Comparer deux mécanismes de livraison différents en termes d’efficacité et de pertinence (par exemple, coupons papier vs coupons électroniques via RedRose).
	+ Tester ou déployer l’utilisation de nouveaux équipements technologiques ou d’un système innovant
	+ Pour tester une modalité nouvelle pour la SN, par exemple les transferts monétaires à usages multiples
	+ Influencer la politique gouvernementale sur la pertinence des TM dans les situations d’urgence ou présenter la SN à l’extérieur en tant que fournisseur d’une approche spécifique dans le contexte du pays (par exemple en utilisant la blockchain).

**Pensez à :**

* Quelle est la justification du choix de l’objectif pilote ? En plus de tenir compte de l’importance de soutenir une population vulnérable, cela devrait être concilié avec l’avantage que le projet pilote apportera à la SN en termes de réalisation de sa vision des TM et des possibilités d’apprentissage qu’il offrira pour l’utilisation future des TM.

Par exemple, cela pourrait inclure :

* Sinistre récurrent dans quel cas la succursale devra peut-être intervenir régulièrement à l’avenir.
* Succursale dont la SN aimerait stratégiquement voir se renforcer les capacités en TM.
* Utilisation de technologies présentant un intérêt stratégique pour un partenaire/donateur institutionnel.
* L’établissement de l’objectif pilote devrait être ancré dans la vision TM et les niveaux de disponibilité opérationnelle TM que la SN vise à atteindre par le biais de la PTM.
* Maintenez le pilote aussi simple que possible, plutôt que d’essayer de tout tester à la fois. Il est toujours possible de déployer un nouveau pilote s’il y en a plus à tester. En outre, envisagez d’introduire progressivement les parties les plus complexes tout au long du projet pilote, en particulier en ce qui concerne la gestion des données.

Calendrier

* Quelle sera la durée du projet pilote ? Cela doit-il être harmonisé avec les procédures de planification de la SN ou les appels d’urgence ?
* La passation de contrats PSF devra-t-elle être effectuée dans le cadre de la durée du projet pilote ou des accords préalables sont-ils en place ?

Budget

* Quel financement est disponible pour le projet pilote et qui le finance ? Dans quelle mesure le donateur est-il flexible si des ajustements doivent être apportés une fois le projet pilote en cours, pour tenir compte des leçons apprises ?

Échelle

* Quelle échelle la SN vise-t-il à atteindre par le biais de la PTM ? Envisager de fixer l’échelle pilote à 10-15 % de la vision/objectif global de TM, en fonction de l’ampleur de l’investissement dans la PTM de la SN au stade du projet pilote.

Sélection de succursale

* Quelle(s) succursale(s) sera(seront) sélectionnée(s) pour le projet pilote et quel sera le processus? Pensez à :
* Une direction générale qui a participé à la formation de base de TM et qui connaît bien les PON
* Une succursale qui a entrepris sa propre base de TM externe pour l’analyse avant la crise
* Volonté et investissement de la branche à entreprendre un pilote TM pendant plusieurs mois
* Capacité/potentiel de la succursale à apprendre et à être pleinement impliqué depuis l’étape de la conception jusqu’aux leçons apprises, en passant par la mise en œuvre
* Disponibilité du personnel/volontaires de la succursale (tenir compte du niveau de programmation existante ou de toute réponse en cours ou probable)
* Y a-t-il une personne adéquate ayant des connaissances TM qui pourrait assumer le rôle de point focal TM de l’agence en tant que contrepartie du rôle du siège social ?

**Pensez à :**

* Si plus d’un projet pilote est prévu, accorder la priorité aux autres succursales du processus de sélection.
* Tenir une discussion officielle avec la succursale au sujet des attentes concernant la composante apprentissage, en particulier l’investissement nécessaire pour tenir un atelier sur les leçons apprises ou un examen après action.
1. Dispositions de conception et de faisabilité

Évaluation des besoins

* Existe-t-il des évaluations des besoins ou des données existantes qui peuvent être utiles pour la création de l’objectif pilote ?
* Il peut s’agir d’une évaluation formelle des besoins d’urgence, de données gouvernementales, d’évaluations/rapports de partenaires ou d’agences externes (par exemple par le biais du CWG) ou de rapports de situation de OCHA.
* Examiner également les données existantes en matière de protection sociale.

Utilité des transferts monétaires

* Les données disponibles, ou la compréhension actuelle de la population touchée, montrent-elles un besoin tangible d’aide des TM ?

Marchés

* Les marchés sont-ils suffisamment fonctionnels dans la région pour soutenir les TM ?
	+ Cette information pourrait être disponible à partir de l’analyse de base des TM avant la crise, si la SN ou tout partenaire a effectué une ERM ou GAM, ou à l’extérieur par l’intermédiaire du CWG.
* Y a-t-il un accès physique pour les bénéficiaires aux marchés dans le lieu proposé ?

Choix de modalité

* Faut-il une modalité spécifique, en fonction des données disponibles et de la compréhension de la population touchée ? (par exemple, des TM à usage multiple parce qu’un éventail de besoins de base nécessitent un soutien)

Ciblage

* Quelles personnes vulnérables touchées pourraient être ciblées pour ce projet pilote ? (Se référant aux données d’évaluation existantes)

Valeur de transfert

* Une valeur de transfert (c.-à-d. panier de dépenses minimales) peut-elle être estimée à l’avance à l’aide de données existantes, comme par l’entremise du CWG national ? Cela sera utile pour déterminer le budget pilote et si le financement disponible est réalisable pour l’échelle.

Acceptation des transferts monétaires (TM)

* Est-il probable que la communauté et le gouvernement acceptent un programme de TM ?
	+ Si la succursale n’a pas déjà une présence dans la région, une indication préliminaire de l’acceptation sera essentielle pour obtenir avant de commencer.
* Y a-t-il des préférences ou des politiques des gouvernements locaux pour les TM qui doivent être prises en compte ?

Liaison entre les TM et la protection sociale

* Existe-t-il un système de protection sociale actif et le projet pilote est-il une opportunité de tester le lien entre les TM et la protection sociale, peut-être par étapes ? Remarque : Cela serait uniquement possible dans le cadre d’un projet pilote plus long (par exemple, plus de 12 mois).
1. Dispositions opérationnelles

FSP et utilisation de technologies innovantes

* Existe-t-il un contrat de PSF existant qui peut être utilisé ou le projet pilote impliquera-t-il la passation d’un nouveau contrat avec un PSF et la mise à l’essai d’un nouveau mécanisme de prestation ?
* La SN a-t-elle identifié une nouvelle approche technologique qu’elle souhaite tester (par exemple RedRose, blockchain) et pour quels aspects du projet ? (p. ex. collecte ou gestion des données)
* S’il y a un PSF à l’esprit, y a-t-il suffisamment de fournisseurs/prestataires de services dans la zone du projet pilote pour l’échelle du projet ?
* Si nécessaire, y a-t-il une couverture réseau adéquate dans la zone pilote ? Le PSF et/ou le fournisseur de technologie prévu et leurs fournisseurs sont-ils prêts et disponibles pour participer au projet pilote dans la mesure nécessaire ?
	+ Sachez que cela peut signifier des réunions régulières, des démonstrations de matériel, des formations et des séances d’évaluation/commentaires avec le personnel de la succursale et les bénéficiaires, outre le processus de distribution/encaissement.
* Le nouveau PSF prévu et/ou l’utilisation d’une technologie innovante sont-ils appropriés pour le groupe cible ? Le calendrier pilote peut-il permettre la sensibilisation et la formation nécessaires ?

Efficacité des coûts

* Compte tenu de l’emplacement et des contraintes logistiques éventuelles, le mécanisme de prestation prévu/PSF est-il susceptible d’assurer un moyen plus rentable de fournir des TM par rapport à d’autres moyens ? (par exemple, espèces en main, coupons)

Autres acteurs

* Qui sont les autres organismes opérationnels de la région, le cas échéant ?
* Quels acteurs qui ne sont pas déjà mentionnés peuvent être impliquées dans le projet pilote ?

Ressources / HR

* Quelles ressources et capacités existent déjà actuellement avec la SN ? Quelles nouvelles ressources seront nécessaires pour mettre en œuvre le projet pilote TM ? Sont-elles disponibles ? Pensez à :
	+ - RH (personnel et volontaires)
		- Logistique
		- Autre soutien

Risques

* Quels sont les risques probables associés au projet pilote et peuvent-ils être atténués ou contrôlés ?

Sécurité

* Quelle est la situation en matière de sécurité dans le site pilote proposé ?

Espace administratif/bureau

* Une nouvelle base de bureaux devra-t-elle être établie dans l’emplacement pilote ou les locaux existants de la succursale peuvent-ils être utilisés ?
1. Considérations de mise en œuvre

Numéro

* Comment le groupe cible sera-t-il enregistré ? Ou sont-ils déjà enregistrés ? (Par exemple, si le projet pilote est un complément à un programme existant ou utilisera des listes du gouvernement).

Saisons

* Tenez compte de tout modèle de migration saisonnière. Les bénéficiaires visés seront-ils disponibles et présents sur le site du projet pendant la période de distribution ?

Gestion des données

* La gestion des données (cela pourrait inclure des aspects de l’évaluation, de l’enregistrement, de la livraison et de la surveillance) nécessitera-t-elle des investissements dans de nouvelles technologies pour être plus efficace ? S’ils ne sont pas déjà dans l’objectif prévu, il peut s’avérer nécessaire de prendre en compte les aspects importants.
1. Suivi et apprentissage

Leçons apprises et

* La date de l’atelier sur les leçons apprises peut-elle être attribuée avant le début, et tous les participants nécessaires s’engagent à y assister ?
* Est-il probable que cela soit partagé au sein du mouvement (par exemple via le Centre de trésorerie) et en externe ?
	+ Envisagez les autres organisations humanitaires, les décideurs, les fournisseurs de technologie, les donateurs et le gouvernement.

**Dispositions autour de l’apprentissage**

* La conduite d’un projet pilote peut offrir de multiples occasions d’apprentissage au cours du processus, et pas seulement à la fin.
* Le projet pilote ne devrait pas seulement porter sur la mise à l’essai de l’approche, mais aussi sur son perfectionnement par le biais d’un apprentissage continu. Soyez prêt à ajuster et adapter les aspects de la conception du projet selon les besoins tout au long de la mise en œuvre, en fonction des preuves (par exemple, les résultats de PDM)
* Ajustez les outils et les approches de collecte de données si nécessaire, tout au long de la mise en œuvre.
* La première fois qu’une étape est franchie, par exemple la première distribution, le lancement du CEA, le PDM, etc., prenez le temps de faire un débriefing d’équipe et de rédiger les résultats, en notant ce qui a bien fonctionné, ce qui n’a pas fonctionné et ce qui doit être adapté la prochaine fois.
* L’objectif de l’atelier sur les leçons apprises ou de tout examen après action (EEA) ne sera pas seulement d’évaluer l’avancement et les réussites du projet, mais aussi d’examiner l’utilité des systèmes et des processus pour l’évaluation des TM, et aussi de comprendre l’expérience des SN avec le PSF ou le fournisseur de technologie.
	+ Suggérez de vous assurer que cela est bien compris avec la succursale avant de commencer.
* Il peut être suggéré de développer une étude de cas du projet pilote et de la partager en externe sur le Centre de trésorerie.

**Documents-clés à fournir**

Les documents minimaux qui devraient être produits à partir du projet pilote sont les suivants :

* Proposition de projet, y compris budget, calendrier, cadre logique et registre des risques
* Plan PMER, y compris les composants CEA
* Rapports PDM
* Compte rendu final
* Atelier sur les leçons apprises

Ces éléments sont essentiels non seulement pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et l’établissement de rapports au cours du processus pilote, mais aussi pour tirer des enseignements de l’expérience. Disposer d’un dossier renseigné du processus et des résultats du projet pilote garantira que la SN sera en mesure d’utiliser les connaissances clés dans tous les futurs projets TM.